

Formation générale des adultes 2026-2027

Tâche annuelle 1 280 heures par année ou 32 heures par semaine			
Cours et leçons et suivi pédagogique relié à la spécialité 800 heures (Temps moyen hebdomadaire de 20 heures)			
Cours et leçons et suivi pédagogique	768 heures par année	Banque d'heures pour journées pédagogiques	32 heures par année
Autres tâches professionnelles 480 heures par année			
1. Rencontres en équipes (incluant l'AGEE)	45 heures par année	Projet éducatif Rencontre matière Insertion professionnelle Etc.	
2. Prise en charge de responsabilités	174 heures par année	Présidence et secrétaire d'AGEE Insertion professionnelle Gala Etc.	
3. Reconnaissance globale	45 heures par année	Gestion des absences et des retards Etc.	
4. Journées pédagogiques	16 heures par année		
5. Travail déterminé par l'enseignante ou l'enseignant	200 heures par année au lieu déterminé par l'enseignante ou l'enseignant		